

9. — LES TUFFES (ou TUFFS). — A *La Cure*, prendre et suivre la route Septmoncel-Saint-Claude jusqu'au hameau de *La Halle*. On pourrait, de là, monter directement, à travers bois et pâturages, par la loge *Paget-Blanc*; il sera préférable, pour éviter toute incertitude de direction, de suivre la belle route forestière des Tuffes, qui se détache de celle de Septmoncel à quelque cent mètres au delà de La Halle, et qui conduit en une heure au sommet de la montagne. Vers le haut, rencontre d'une maison forestière. A environ cent mètres au delà de cette maison, le chemin se divise en deux branches; prendre celle de droite, qui se subdivise elle-même en deux rameaux; prendre celui de gauche. On arrive bientôt sur une haute falaise tombant à pic sur le vallon de la Pyle — portion du territoire connu sous le nom *Vallée des Dappes*. Cette falaise forme, sur la droite, un éperon d'où la vue, d'une grande beauté, s'étend sur les chaînons les plus éloignés du Jura et sur les glaciers de l'Oberland bernois, qui apparaissent au-dessus des sapinières du col de Saint-Cergue.

En s'avancant sur la vallée, l'esplanade forme un surplomb sous lequel court un curieux sentier que l'on gagne par une courte descente à l'extrême pointe de l'éperon.

L'esplanade des Tuffes est connue dans le pays sous le nom de *Promenade des Emigrés*. On raconte que des émigrés, redoutant les fureurs de la Révolution et réfugiés dans les chalets voisins, surveillaient, du haut de cet observatoire, les mouvements des gendarmes postés à la frontière.

Le Girondin Louvet, qui s'était attiré la colère de Robespierre, fut du nombre de ces émigrés. Aux heures de danger, une grotte toute proche lui offrait un asile. On trouvera cette grotte, dont un buisson cache l'étroite entrée, à environ cent pas en face de la maison forestière :

« Je fis quelques pas, j'entrai dans ma retraite, raconte Louvet dans ses *Souvenirs du Mont Jura*. De l'impénétrable asile, de la caverne profonde où je « m'étais jeté sur les âpres montagnes qui, de ce côté, limitent la France, je voyais « et je touchais l'antique Helvétie... Tout ce que j'ai souffert, tout ce dont j'ai « joué dans ces retraites, vous ne pouvez le concevoir. Au moins, je nourrissais « mon indépendance. C'est là que, tantôt renversé sous de noirs sapins, pensant « à ma famille à jamais quittée, je soupire; et tantôt, me rappelant ma patrie, la « Gloire qui lui était promise et l'opprobre dont les terroristes la souillent, je pleure. « C'est encore là qu'appelant l'Amour à mon aide, l'Amour et l'Espérance, son « inséparable compagne, je grave, sur l'écorce tendre du foyard, le chiffre de mon « amante, qui, peut-être demain, me sera rendue... »

Derrière la maison forestière s'élève un léger mamelon, au sommet duquel s'ouvre une *baume*, et d'où le regard embrasse, avec le Colomby de Gex et le Reculet (1), un immense horizon de forêts qui va se fondant vers les montagnes du Bugey :

« L'intérieur du Jura, écrit Charles Nodier, est solennel comme son aspect « général; ses profondes vallées, ses vastes forêts toujours sombres, toujours « muettes, rappellent les sites de l'Europe les plus mélancoliques et les plus sé- « vères ».

La descente des Tuffes se fera soit par le chemin d'arrivée que l'on reverra avec plaisir, soit par un sentier rapide descendant à travers bois sur la route de la Faucille, au pâturage de la Pyle-Dessus, au pied même de la falaise.

10. — LA DARBELLAZ. — Suivre la route de Septmoncel-Saint-Claude jusqu'au delà des hameaux de La Halle et des Jacobez (commune de Prémanon); continuer par la montée de *Crevaux* et des *Belles-Julies*, jusqu'au palier où vient déboucher, à gauche, le chemin de la forêt de la *Frasse*.

La combe austère que longe la route est enfermée entre de hauts chaînons couverts de sapins : au nord, le *Bois de Ban*; au midi, les forêts du *Massacre* et de

(1) Ne pas confondre la montagne du *Reculet* avec les chalets du même nom au flanc de la Dole.

la *Frasse*. Elle formait autrefois la commune de la *Darbellaz*, aujourd'hui abandonnée, dissoute en 1821, et annexée aux communes voisines de Prémanson et Lamoura.

Les *Dolarde*, ancêtres maternels de Lamartine, et dont le proche pâturage de la *Dolarde* rappelle encore le nom, possédaient, à la *Darbellaz*, une assez grande étendue de prés-bois. Le poète parcourait plus tard les anciens domaines de sa famille, passés à d'autres maîtres. Ils s'en souvenait tristement aux jours de misère qui devaient terminer sa noble vie :

« Et moi aussi, j'ai puisé la moitié de mon sang à cette source des montagnes ;  
« j'ai la moitié de mes aïeux dans ces forêts... Aussi, du haut des collines de la  
« Saône que j'habite encore pour quelques jours, hélas ! comptés, je ne jette jamais  
« mes regards sur la chaîne lointaine du Jura, nivelée à l'horizon comme une  
« falaise de l'éther au-dessous de la pyramide de granit rose du Mont Blanc, sans  
« me reporter en esprit dans la forêt du Fresnoy (1), vendue pour un morceau de  
« pain par mon père... Pourquoi ma famille est-elle descendue dans la plaine ?  
« Pourquoi a-t-elle quitté ces solitudes du Jura pour cette fourmillante Bourgogne,  
« et le sapin de Hongrie pour la vigne de la Saône... Cet amour amer des lieux  
« abandonnés et des noms toujours chers de ces lieux autrefois habités par ma fa-  
« mille, m'a ramené une fois, il y a longtemps, seul, à pied, un sac de voyage sur  
« le dos, sur ces plateaux et dans ces vallées de Franche-Comté pour y voir de mes  
« yeux ces forêts de pins qui gravissent de rochers en rochers les montagnes escarpées  
« de Saint-Claude comme des armées végétales de géants montant à l'assaut des  
« nuages ; ces fromageries noircies par la fumée des chaudières, bâties en planches  
« dans les clairières, autour desquelles les vaches aux clochettes sonores se groupent  
« le soir pour livrer leurs pis gonflés, comme des outres vivantes, de ce lait qui se  
« convertit en gruyère doré et percé de trous comme un rayon de miel avec ses  
« alvéoles... »

La forêt du *Massacre* tire son nom d'un combat qui s'y livra en 1543. Les troupes du duc de Savoie assiégeaient Genève et surveillaient le col de la Faucille, par où François I<sup>er</sup>, allié de la ville, pouvait lui envoyer de l'aide. Un renfort de mercenaires italiens se présenta, en effet. Battu à son arrivée au col, il fut poursuivi et *massacré* dans les forêts d'Outre-Valserine.

II. — PRÉMANON. — Le service intercommunal d'autobus facilite d'intéressantes promenades aux environs de Prémanson : combe *Sambine*, combe de *Mont-Fied*, Roche de *Mont-Fied*, combe *Berthold*...

Ce village doit son joli nom à un moine nommé Manon, qui vivait au IX<sup>e</sup> siècle et qui fut, en même temps qu'un savant, un grand défricheur. Il dirigea, sous les règnes de Charles le Chauve et de Louis le Bègue, les écoles du palais fondées par Charlemagne, écrit un autre savant religieux, notre compatriote rousseland, *Dom Benoit*. Puis il revint mourir dans son monastère de Saint-Claude (alors Saint-Oyens-de-Joux), après avoir ordonné de vastes défrichements dans nos montagnes.

## COTÉ LAC

12. — LE ROCHAT ET LA ROCHE CACHET sont deux monticules offrant d'agréables ombrages et situés à 10 minutes du village des Rousses, l'un à gauche et l'autre à droite de la route de Bois-d'Amont. La vue y est très belle, surtout de la Roche Cachet, plus dégagée. On a sous les yeux le lac des Rousses, la Vallée de Joux, les lignes souples du Noirmont et du Rizoux, qui se rapprochent, laissant entre elles la trouée où se dressent les derniers sommets du Jura vaudois.

Cette vallée de Joux rappelle un curieux souvenir : le 25 octobre 1779, par une belle nuit de lune, l'illustre poète allemand Gœthe, monté de Rolle au col du Marchairuz, avec le prince Auguste de Saxe-Weimar, en redescendait sur la vallée de Joux ; il fut alors témoin d'un arc-en-ciel lunaire :

« Nous avons monté environ trois heures, écrit Gœthe, quand nous commen-  
« çâmes à redescendre de l'autre côté. Nous croyions voir sous nos pieds un grand

(1) Forêt voisine.

« lac, et c'était un épais brouillard remplissant toute la vallée et sur lequel pouvait se promener notre vue. Nous en approchâmes enfin et nous vîmes un pâle arc-en-ciel que la lune y formait ».

M<sup>me</sup> de Stein, dame d'honneur à la cour de Weimar, occupait alors le cœur du poète. C'est à elle qu'aux étapes, Goëthe envoyait la relation de son voyage. M<sup>me</sup> de Stein en lisait des fragments à Schiller, qui écrivait son *Guillaume Tell*. Schiller, qui n'était jamais venu en Suisse, s'inspira, pour les décors de son drame, des descriptions de Goëthe. C'est sous un arc-en-ciel lunaire que les héros suisses jurent de délivrer leur patrie.

13. — LE ROCHER DU LAC. — Petite falaise sur la rive droite. On l'atteint en 30 minutes par le hameau des *Rousses-d'Amont* et la ferme du *Pré Baron*, ou, plus agréablement, par le *Rochat* et le *Pré Baron*.

Le lac bat le pied du rocher et s'allonge entre les pentes du *Rizoux*, qu'il réfléchit, et les champs de bruyères et le bois de pins de la rive opposée : vue large et lumineuse, grand silence que rend harmonieux le tintement lointain des troupeaux, sur le flanc du *Noirmont*.

14. — LE CHEMIN DU VIVIER. — Ce chemin suit, en la dominant, la rive gauche du lac et court au pied du *Rizoux* dont les pentes ombreuses fourmillent de fraises au mois d'août. Des bosquets de hêtres jettent sur la route des arceaux de feuillage, formant, sur l'eau et les montagnes, les plus ravissantes échappées.

15. — BOIS DE PINS. — Sur la rive droite du lac. Dans un sol tourbeux et sur un feutre épais et élastique de bruyères, de mousse et de myrtilliers, croissent, clairsemés, le *pin à crochet* et le bouleau au fût argenté et aux feuilles tremblantes. Au milieu de ces pauvres végétations et de ces arbres chétifs, entre lesquels apparaissent quelques leurs du lac, on se croit en quelque contrée très septentrionale et désolée. Le lac forme ici d'agréables criques sous la voûte des pins.

Dans cette direction, l'autobus permettra de connaître le *Créret*, hameau de *Bois-d'Amont*, d'où la vue sur la vallée de *Joux* se présente de façon particulièrement heureuse; ainsi que la haute et longue terrasse des *Petits-Plats*, où paissent, autour de leurs loges, et sonnaillies au cou, les nombreux troupeaux de *Bois-d'Amont*.

16. — LA CÔTE ET LE TREMPIN. — A la sortie des *Rousses*, route de *Bois-d'Amont*, prendre, à droite, un sentier qui, à travers les prairies des *Landes*, conduit au hameau du *Cernillet*, au flanc du *Noirmont*. Du *Cernillet*, gagner une file de loges alignées tout contre la frontière suisse. C'est la *Côte* (un autre lieudit *Sur la Côte* se trouve sur le chemin du *Mont Sallaz*, voir excursion 27). C'est là qu'est le tremplin de sauts des *Skieurs rousselands*.

Beau point de vue sur le lac et le plateau des *Rousses*.

## LE RIZOUX

Le chaînon du *Rizoux* est un plateau s'élevant à l'altitude moyenne de 1350 m., sur la rive gauche de la vallée de l'*Orbe*, qu'il sépare de la vallée *Bellefontaine-Chatelblanc-Mouthe*.

Ce plateau tourmenté et dont la roche perce partout la mince couche d'humus et de myrtilliers, s'étend de la gorge de *Morez*, au *Mont d'Or* sur *Jougne*. Sa longueur est d'environ 50 kilomètres; sa largeur à vol d'oiseau varie entre 4 et 5 kilomètres. Il est couvert de forêts où domine l'épicéa, qui pousse ses racines aux fentes du calcaire et dont la croissance, retardée par de longs hivers, est très lente.

Nous avons déjà dit que les 2/3 de cette forêt sont en territoire suisse. La partie française était comprise dans les terres accensées en 1549 par les moines de *Saint-Claude* à leurs mainmortables. Les flancs escarpés du *Rizoux*, en bordure de la vallée, sont couverts de hêtres; ils furent, dès l'accensement, partagés entre les particuliers riverains. La masse centrale, peuplée d'arbres résineux, fut, plus tard, partagée entre les communes. Ces forêts communales ont une étendue de 2.078 hectares dont 550 appartiennent à la commune des *Rousses*.

Les limites des propriétés communales ne se confondent pas avec les limites administratives des communes.

Une combe étroite, généralement déboisée et livrée au pâturage, court au sommet de l'arête qui dombe l'Orbe. Elle est à la limite des bois particuliers et des forêts communales. C'est la *Combe du Vert*.

Au centre du massif (français) est un carrefour, la *Croix du Tronc*, où se rencontrent les chemins venant de Morez, des Rousses, de Bois-d'Amont et de Bellefontaine. Nos pères avaient dressé en ce point une croix à laquelle ils avaient fixé un tronc destiné à recevoir l'obole des passants qui voulaient se rendre le ciel favorable dans la traversée de la grande forêt. La haute croix de bois est tombée. Elle est remplacée par une borne de pierre sur laquelle est gravée une croix.

Utilisant une dépression longitudinale, les communes firent construire, vers 1872, après un cyclone qui avait abattu, en 1864, des cantons étendus de la forêt, un chemin qui prit le nom de la croix au pied de laquelle il passait. Le *chemin de la Croix du Tronc* se relie, par Trélarce et Goulard, à la route nationale de Paris à Genève.

La combe du Vert et le chemin de la Croix du Tronc ont des directions sensiblement parallèles. Ils sont reliés par des chemins transversaux; nous allons y conduire l'amateur de promenades en forêt.

Du hameau des Rousses-en-Bas, une route large et prenant en écharpe le flanc du Rizoux, conduit à la Combe du Vert. Ici la route se ramifie en 3 branches : celle de droite, mène au fort du Rizoux; celle du milieu, au *Crêt des Sauges*, au *Plan de la Loge Neuve*, à la *Croix du Tronc*. Celle de gauche, se divise elle-même, après avoir franchi la Combe du Vert, en deux rameaux : celui de droite, qui s'appelle d'abord *chemin de la Guedille*, se continue, sous le nom de *Long chemin*, et va rejoindre le chemin de la Croix du Tronc par celui des *Grands-Bagneux* (voir la carte); le rameau de gauche permet de gagner le chemin de la Croix du Tronc avant sa descente sur Trélarce; disons qu'on s'arrête habituellement, en suivant cette direction, au *Gros Crêtet*, point dominant dont on a facilité l'accès par l'élargissement et l'amélioration d'une ancienne charrière.

Ces indications aidées de la carte jointe permettront de se diriger facilement vers :

17. — LE FORT DU RIZOUX. — Arrivé à la Combe du Vert, suivre, comme il est dit plus haut, la branche droite du chemin : belle avenue. Du fort, vue étendue sur les pentes de la haute arête du Jura, du Mont Tendre à la Dole. Redescendre dans la Combe du Vert qu'on suivra, à l'est, jusqu'à la rencontre d'un chemin qui dévale sur le Vivier par la loge Perrad. La loge Perrad offre elle-même un beau point de vue.

18. — LE CRÊT DES SAUGES ET LE PLAN DE LA LOGE NEUVE. — A la *trifurcation* de la Combe du Vert, s'engager dans le chemin du milieu; laisser à sa droite ceux de la *Combe Sèche*, de la *Combette aux Quilles* et de la *Petite Croix*. Marche entre les colonnades d'épicéas. Au plan de la loge Neuve, on ne trouve plus de loge, mais un petit pavillon dressé par les soins de l'Administration forestière. La rumeur qui règne sous la vaste forêt, la teinte presque funèbre et la structure tourmentée des sapins luttant contre les rigueurs du climat : tout dans cette solitude incline le cœur à la gravité et au recueillement.

Retour par le chemin de la Croix du Tronc et le hameau de Trélarce (marche de 4 heures).

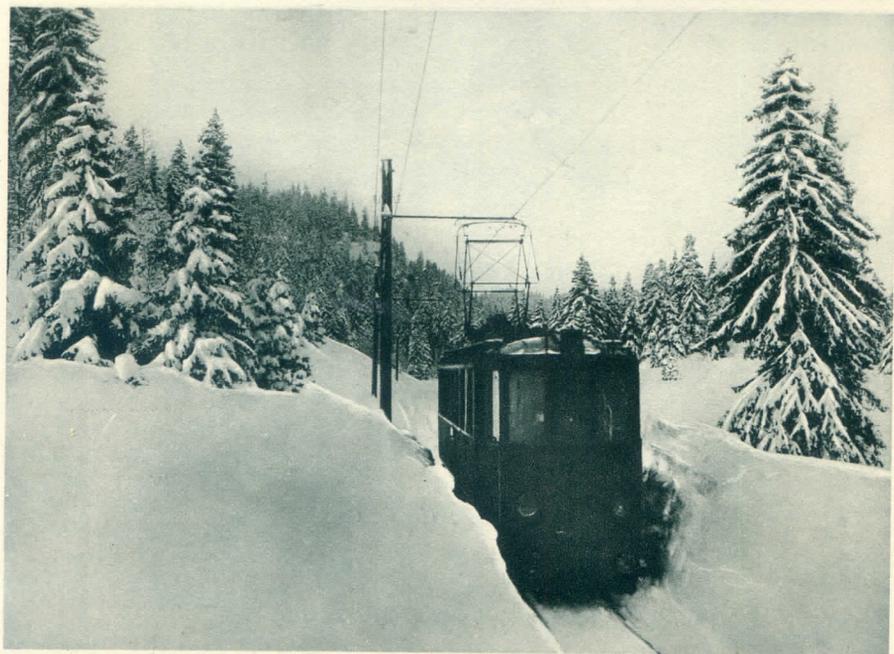
19. — LA CROIX DU TRONC. — Après avoir quitté le Plan de la Loge Neuve et gagné le chemin de la Croix du Tronc, tourner à droite et marcher jusqu'à la borne marquée de la Croix, légèrement au delà du chemin de l'*Étroit* (bifurcation). Revenir par le chemin de l'*Étroit* qui débouche sur Bois-d'Amont ou, par un raccourci, sur le Vivier des Rousses (marche de 5 heures).

20. — BELLEFONTAINE. — A la *Croix du Tronc*, prendre le pittoresque sentier de *Roche franche* (plaque indicatrice) qui passe au pied d'une falaise d'un calcaire



*La Combe-Grasse.*

*Falaises de la Dole  
(édité par  
MM. Chappalaz  
et Durgnai).*



*Le tramway de Nyon à Morez dans la neige.*